



Beaupré Michaud et
Associés, Architectes

Nous les insulaires

Selon les statistiques 28 % des Québécois sont des insulaires et dans quelques années plus d'un Québécois sur trois en sera

île de Montréal	1 854 000
île de Laval	400 000
île des Sœurs	20 000
île Bizard	18 500
Iles de la Madeleine	13 000
île Perrot	12 000
île d'Orléans	6 825
île Paton	4 500
île aux Coudres	1 260
île d'Anticosti	380

L'île d'Orléans intéresse les insulaires que nous sommes aux plus haut point.

Pas uniquement pour les paysages champêtres, les villages patrimoniaux, les architectures anciennes et les trésors culturels qui y sont conservés, mais aussi et surtout, pour ses rivages et les plans d'eau qui la définissent.

Tout aussi pertinent que soit le Plan de conservation de l'île d'Orléans, quel que soit le raffinement qu'on lui donne, quelle que soit l'adhésion qu'il suscitera dans la population, ce plan sera sans effet si on ne parvient pas à reprendre la maîtrise du Fleuve.

Pourtant, la majorité des entités qui s'intéressent au patrimoine demeurent insouciantes face aux dangers que représentent les projets de transport de pétrole sur le Saint-Laurent. J'en veux pour preuve le récent concours d'idée *Paysages en dialogue* de la Commission de la Capitale Nationale du Québec, pour la mise en valeur des points d'observation sur le Fleuve que constituent 38 promontoires dans la région de Québec, dont 7 sur l'île d'Orléans.

Les règles de ce concours, tenu à la fin de l'année 2014, invitaient les concurrents à intervenir sur la beauté des paysages fluviaux et à soumettre des affiches de projets d'aménagement de certains promontoires, et cela dans l'indifférence totale des batailles environnementales et patrimoniales qui font actuellement rage autour du Fleuve. (Voir le règlement du concours joint en annexe)

Je vous transmets aujourd'hui l'affiche et le texte de la proposition de notre bureau à ce concours, qui n'a pas eu l'heur d'attirer l'attention du jury

Il s'agit bien sûr d'une critique en règle sur le comportement du gouvernement actuel du Québec face aux enjeux nationaux et internationaux en matière d'économie et d'environnement

L'affiche prend pour base l'exceptionnelle Carte topographique du Bas-Canada de l'arpenteur Joseph Bouchette, publiée à Londres en 1815 : Une carte à inscrire dans le patrimoine historique et archivistique de votre Ile puisque Joseph Bouchette en a été le chef de milice en 1837.

Mais revenons à nos moutons...ceux de nos champs et ceux de notre Fleuve, en citant cet extrait du site web site patrimonial de l'île d'Orléans du Conseil du Patrimoine Culturel du Québec)

*Le site patrimonial de l'Île-d'Orléans, décrété en 1970, est **un territoire à caractère rural** couvrant la totalité de cette île, d'une longueur approximative de 34 kilomètres et d'une largeur maximale de 8 kilomètres.*

*Le paysage est caractérisé par les **vastes panoramas sur le fleuve Saint-Laurent et les rives**, la richesse de son patrimoine naturel et l'alternance entre les terres agricoles, les noyaux villageois et les secteurs de villégiature. Le lotissement porte les traces du système de rangs issu du régime seigneurial qui se reflète dans les rectangles étroits et allongés des terres, orientées perpendiculairement au fleuve. Ce paysage témoigne de plus de trois siècles d'histoire.*

On comprend de cette description que site patrimonial de l'Île d'Orléans n'est pas défini par ses rivages -éléments essentiels s'il en est pour une île- mais par son **caractère rural** et par les **panoramas** offert sur le Fleuve et sur les rives...

Soyons lucides -comme le souhaitaient certains- et reconnaissons que

- depuis le XIXe siècle les trois premières chaînes (198 pieds 20.117 mètres) des rivages du Saint-Laurent sont réservées au bon vouloir au gouvernement du Canada et
- pour ceux qui ont en tête la prospérité économique du Québec le Fleuve est d'abord et avant tout un attribut industriel

Lorsque l'Or Noir déferlera sur le Fleuve et risquera de s'y déverser en quantité industrielle, comment le Plan de conservation du **paysage rural** et des **panoramas** sur le rivage protégera-t-il l'île d'Orléans?

Contrairement à ce que certains pensent, il est parfois utile de faire des amalgames et de réfléchir aux enjeux, à différents registres, sous différents angles et avec différentes lorgnettes.

Les Québécois savent que l'île d'Orléans c'est le nid, le refuge de l'Alouette en colère;

Les Québécois pressentent que l'île d'Orléans devient la cage du canari qu'on descend dans la mine de charbon

C'est la raison pour laquelle, au nom des Québécois, tout particulièrement au nom des insulaires que sont les Québécois qui vivent dans l'Île de Montréal, je vous implore d'inclure des considérations plus approfondies sur le Fleuve dans le plan de conservation de l'île d'Orléans

A handwritten signature in blue ink, reading "Josette Michaud". The signature is stylized and cursive.

Josette Michaud, architecte

15 Février 2015